

Commune - COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830141400015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET M14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	32
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 83141	COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE BUDGET M14	BP (projet de budget) 2022
----------------------------	--	--------------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 010
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	163
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 177 575,00	6 366 352,00	1 000,74	1 040,79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 094,91	0,00
2	Produit des impositions directes/population	581,66	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 036,35	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	99,96	0,00
5	Encours de dette/population	886,01	0,00
6	DGF/population	56,74	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,88 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	111,84 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9,65 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,49 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 963 288,00	6 403 437,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 559 851,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	6 963 288,00	6 963 288,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	905 953,00	1 977 596,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	127 884,00	234 338,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 178 097,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 211 934,00	2 211 934,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	9 175 222,00	9 175 222,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 556 013,00	0,00	1 639 836,00	0,00	1 639 836,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 945 253,00	0,00	4 203 425,00	0,00	4 203 425,00
014	Atténuations de produits	184 032,00	0,00	277 206,00	0,00	277 206,00
65	Autres charges de gestion courante	360 144,00	0,00	486 619,00	0,00	486 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 045 442,00	0,00	6 607 086,00	0,00	6 607 086,00
66	Charges financières	96 509,00	0,00	89 341,00	0,00	89 341,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	0,00	59 000,00	0,00	59 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	41 975,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 210 926,00	0,00	6 755 427,00	0,00	6 755 427,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 056 068,00		7 958,00	0,00	7 958,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	202 181,00		189 903,00	0,00	189 903,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 258 259,00		207 861,00	0,00	207 861,00
TOTAL		7 469 185,00	0,00	6 963 288,00	0,00	6 963 288,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 963 288,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 806,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	409 479,00	0,00	465 860,00	0,00	465 860,00
73	Impôts et taxes	1 376 347,00	0,00	4 971 208,00	0,00	4 971 208,00
74	Dotations et participations	629 200,00	0,00	565 785,00	0,00	565 785,00
75	Autres produits de gestion courante	141 292,00	0,00	149 584,00	0,00	149 584,00
Total des recettes de gestion courante		2 565 924,00	0,00	6 182 437,00	0,00	6 182 437,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	57 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 622 924,00	0,00	6 228 437,00	0,00	6 228 437,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
TOTAL		2 722 924,00	0,00	6 403 437,00	0,00	6 403 437,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	559 851,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 963 288,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	32 861,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 200,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
204	Subventions d'équipement versées	42 244,00	0,00	40 268,00	0,00	40 268,00
21	Immobilisations corporelles	332 785,00	65 463,00	61 034,00	0,00	126 497,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 245 467,00	13 382,00	244 400,00	0,00	257 782,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 674 696,00	80 845,00	345 702,00	0,00	425 747,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 839,00	47 839,00	0,00	0,00	47 839,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	402 170,00	0,00	385 251,00	0,00	385 251,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	450 009,00	47 839,00	385 251,00	0,00	433 090,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 124 705,00	127 884,00	730 953,00	0,00	858 837,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 000,00		175 000,00	0,00	175 000,00
	TOTAL	2 224 705,00	127 884,00	905 953,00	0,00	1 033 837,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 178 097,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 211 934,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	564 442,00	34 338,00	213 638,00	0,00	247 976,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	564 442,00	34 338,00	213 638,00	0,00	247 976,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	370 000,00	200 000,00	378 000,00	0,00	578 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 178 097,00	0,00	1 178 097,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	370 000,00	200 000,00	1 556 097,00	0,00	1 756 097,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	934 442,00	234 338,00	1 769 735,00	0,00	2 004 073,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 056 068,00		7 958,00	0,00	7 958,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	202 191,00		199 803,00	0,00	199 803,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 258 259,00		207 861,00	0,00	207 861,00
	TOTAL	2 192 701,00	234 338,00	1 977 596,00	0,00	2 211 934,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 211 934,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

32 861,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 639 836,00		1 639 836,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 203 425,00		4 203 425,00
014	Atténuations de produits	277 206,00		277 206,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	486 619,00		486 619,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	89 341,00	0,00	89 341,00
67	Charges exceptionnelles	59 000,00	0,00	59 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	199 903,00	199 903,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 958,00	7 958,00
Dépenses de fonctionnement - Total		6 755 427,00	207 861,00	6 963 288,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 963 288,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 839,00	0,00	47 839,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	385 251,00	0,00	385 251,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 200,00	0,00	1 200,00
204	Subventions d'équipement versées	40 268,00	0,00	40 268,00
21	Immobilisations corporelles (6)	126 497,00	0,00	126 497,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	257 782,00	175 000,00	432 782,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		858 837,00	175 000,00	1 033 837,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 178 097,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 211 934,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	465 860,00		465 860,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		175 000,00	175 000,00
73	Impôts et taxes	4 971 208,00		4 971 208,00
74	Dotations et participations	565 785,00		565 785,00
75	Autres produits de gestion courante	149 584,00	0,00	149 584,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46 000,00	0,00	46 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 228 437,00	175 000,00	6 403 437,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	559 851,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 963 288,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	578 000,00	0,00	578 000,00
13	Subventions d'investissement	247 976,00	0,00	247 976,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		199 903,00	199 903,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		7 958,00	7 958,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		825 976,00	207 861,00	1 033 837,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 178 097,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 211 934,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 556 013,00	1 639 835,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	35 000,00	38 000,00	0,00
60611	Eau et assainissement	27 100,00	74 200,00	0,00
60612	Energie - Electricité	209 000,00	201 000,00	0,00
60622	Carburants	32 000,00	28 000,00	0,00
60623	Alimentation	218 400,00	197 980,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 850,00	2 850,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	27 950,00	27 950,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 359,00	30 232,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	60 000,00	60 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	24 080,00	21 560,00	0,00
6064	Fournitures administratives	18 200,00	16 200,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	36 650,00	37 700,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	128 003,00	108 200,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	68 023,00	65 012,00	0,00
6132	Locations immobilières	16 500,00	16 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	18 920,00	20 980,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	1 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 800,00	900,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 130,00	18 500,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	6 000,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	40 521,00	39 963,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	36 000,00	36 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 700,00	6 400,00	0,00
6156	Maintenance	55 356,00	60 644,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	85 594,00	132 058,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	14 656,00	14 663,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	39 980,00	52 950,00	0,00
6188	Autres frais divers	41 316,00	61 907,00	0,00
6226	Honoraires	75 000,00	67 000,00	0,00
6228	Divers	0,00	6 368,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	8 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	63 660,00	81 235,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	100,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	8 000,00	0,00
6247	Transports collectifs	34 365,00	29 400,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 600,00	4 400,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	13 500,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 750,00	23 600,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 200,00	7 200,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	8 034,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	3 400,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	0,00
637	Autres impôts taxes autres organismes	1 250,00	250,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 945 253,00	4 203 425,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	23 798,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 332,00	11 934,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 802,00	50 677,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 725,00	7 089,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 896 175,00	1 873 701,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	59 611,00	63 618,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	356 121,00	394 340,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	320 837,00	444 114,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 228,00	55 224,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	19 356,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	18 024,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	387 894,00	419 669,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	613 039,00	614 620,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 032,00	19 658,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	10 552,00	11 777,00	0,00
6457	Cots. sociales liées à l'apprentissage	729,00	701,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	60 240,00	64 448,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	20 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 998,00	18 448,00	0,00
6488	Autres charges	83 592,00	91 584,00	0,00
014	Atténuations de produits	184 032,00	277 206,00	0,00
739115	Prélevé au titre de l'article 55 loi SRU	184 032,00	277 206,00	0,00

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	360 144,00	486 619,00	0,00
6531	Indemnités	107 832,00	97 560,00	0,00
6532	Frais de mission	300,00	400,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 628,00	4 492,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 578,00	11 228,00	0,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	0,00	52,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	13 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	30 000,00	0,00
6555	Contribut ^o CNFPT (personnel privé emploi	0,00	78 890,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	119 456,00	136 647,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o personnes privée	106 350,00	113 350,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 045 442,00	6 607 086,00	0,00
66	Charges financières (b)	98 509,00	89 341,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	97 573,00	90 256,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 064,00	-915,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 000,00	59 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	2 000,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	25 000,00	57 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	41 975,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 210 926,00	6 755 427,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 056 068,00	7 950,00	0,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	202 191,00	199 903,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	202 191,00	199 903,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 258 259,00	207 861,00	0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 258 259,00	207 861,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 469 185,00	6 963 288,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 963 288,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 802,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 717,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-915,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	9 606,00	30 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 606,00	30 000,00	0,00
70	Produits services, domaines et ventes div	409 479,00	465 860,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 500,00	2 000,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	61,00	61,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	7 000,00	6 180,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	137 000,00	150 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	245 000,00	290 000,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	15 418,00	17 119,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	500,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 376 347,00	4 971 208,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	3 495 780,00	0,00
7318	Autres Impôts locaux ou assimilés	4 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	582 495,00	568 614,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	50 252,00	50 252,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	1 000,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	124 600,00	127 371,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	132 000,00	137 500,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	118 000,00	110 691,00	0,00
7361	Taxes additionnelles droits de mutation	385 000,00	480 000,00	0,00
74	Dotations et participations	629 200,00	565 785,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	200 000,00	155 000,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	85 000,00	86 000,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	154 000,00	100 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	130 000,00	130 000,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 200,00	94 785,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	57 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	141 282,00	149 584,00	0,00
752	Revenus des immeubles	57 700,00	58 000,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	83 582,00	91 584,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 565 924,00	6 182 437,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	57 000,00	46 000,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	57 000,00	46 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 622 924,00	6 228 437,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	175 000,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	175 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	175 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 722 924,00	6 403 437,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	559 851,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 963 288,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	54 200,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	25 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 200,00	0,00	0,00
2051	Concessions droits similaires	4 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	42 244,00	40 268,00	0,00
204183	Autres org pub-Pro: infrastruct int nat.	42 244,00	40 268,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	332 785,00	61 034,00	0,00
2111	Terrains nus	48 300,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	110 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	48 474,00	16 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 817,00	14 286,00	0,00
2182	Matériel de transport	44 251,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 894,00	16 848,00	0,00
2184	Mobilier	25 949,00	13 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 245 467,00	244 400,00	0,00
2313	Constructions	70 773,00	0,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	1 174 694,00	244 400,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 674 698,00	345 702,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 839,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	47 839,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	402 170,00	385 251,00	0,00
1641	Emprunts en euros	402 170,00	385 251,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		450 009,00	385 251,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 124 705,00	730 953,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	175 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	175 000,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	70 000,00	125 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	175 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 224 705,00	905 953,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	127 884,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 178 097,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 211 934,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	564 442,00	213 638,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	288 281,00	175 000,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	58 320,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	10 000,00	22 000,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	207 841,00	16 638,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		564 442,00	213 638,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	370 000,00	1 556 097,00	0,00
10222	FCTVA	190 000,00	190 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	180 000,00	188 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 178 097,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,réale)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		370 000,00	1 556 097,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		934 442,00	1 769 735,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	1 056 068,00	7 958,00	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	202 191,00	199 803,00	0,00
28031	Frais d'études	10 470,00	4 500,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 042,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet Infrastructure	0,00	2 041,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj Infrastruct int nat.	0,00	17 601,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 954,00	9 231,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	16 916,00	0,00
281571	Matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	28 355,00	27 425,00	0,00
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	62 033,00	47 868,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 401,00	18 216,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 153,00	36 416,00	0,00
28184	Mobilier	38 606,00	19 512,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	177,00	177,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 258 259,00	207 861,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 258 259,00	207 861,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 192 701,00	1 977 596,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	234 338,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 211 934,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familie	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Dépenses réelles	386 390	13 583	2 922	12 395	0	5 295	0	0	0	310 368	0	730 953
- Equipements municipaux (2)		13 583	2 922	12 395	0	5 295	0	0	0	270 100	0	305 434
- Equip. non municipaux (204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	40 268	0	40 268
- Opérations financières	386 390											
Dépenses d'ordre	0											
Total dépenses de l'exercice	386 390	13 583	2 922	12 395	0	5 295	0	0	0	310 368	0	730 953
RAR N-1 et reports	1 228 209	9 128	0	49 637	0	475	0	0	0	20 512	0	905 953
Total cumulé dépenses d'investissement	1 614 599	72 711	2 922	62 032	0	5 770	0	0	0	435 880	0	1 305 901
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 902 598	0	0	0	0	0	0	0	0	175 000	0	1 977 598
RAR N-1 et reports	200 000	0	0	34 338	0	0	0	0	0	0	0	234 338
Total cumulé recettes d'investissement	2 002 598	0	0	34 338	0	0	0	0	0	175 000	0	2 211 936

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familie	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 516 287	2 038 350	461 393	1 322 075	23 210	923 369	0	0	0	677 964	0	6 963 288
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 516 287	2 038 350	461 393	1 322 075	23 210	923 369	0	0	0	677 964	0	6 963 288
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 824 937	500	0	290 000	0	285 000	0	0	0	3 000	0	6 403 437
RAR N-1 et reports	569 851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 851
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 394 788	500	0	290 000	0	285 000	0	0	0	3 000	0	6 963 288

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public au budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 et L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

IV - ANNEXES

IV
A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aide aux services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses Investissement	434 502	72 711	2 922	62 052	0	5 770	0	0	0	455 800	0	1 033 837
	Dépenses réelles	434 502	22 711	2 922	62 052	0	5 770	0	0	0	330 800	0	858 837
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 839	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 839
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	365 251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 251
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régis)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200	0	1 200
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 268	0	40 268
21	Immobilisations corporelles	1 412	22 711	2 922	62 052	0	5 770	0	0	0	31 630	0	126 497
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	257 782	0	257 782
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	126 000	0	176 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	126 000	0	176 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

INVESTISSEMENT
DEPENSES

RECETTES													
	Total recettes Investissement	2 002 586	0	0	34 338	0	0	0	0	0	175 000	0	2 211 934
	Recettes réelles	1 794 735	0	0	34 338	0	0	0	0	0	175 000	0	2 004 073
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 758 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 758 097
13	Subventions d'investissement	38 538	0	0	34 338	0	0	0	0	0	175 000	0	247 876

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compta de liaison : affectat (BA, régle)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25	Participat' et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		207 861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la sect' de fonctionnement	7 958	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207 861
040	Opérat' ordre transfert entre sections	199 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 958
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 903

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES												
		1 516 267	2 038 390	461 963	1 322 075	23 210	923 389	0	0	0	0	0	0	6 963 286
Total dépenses de fonctionnement		1 516 267	2 038 390	461 963	1 322 075	23 210	923 389	0	0	0	0	0	0	6 963 286
Dépenses réelles		1 308 406	2 038 390	461 963	1 322 075	23 210	923 389	0	0	0	0	0	0	6 755 427
011	Charges à caractère général	353 001	509 467	69 159	265 058	23 210	163 353	0	0	0	0	0	0	1 639 836
012	Charges de personnel, frais assimilés	157 919	1 414 243	372 804	1 087 017	0	758 039	0	0	0	0	0	0	4 203 425
014	Atténuations de produits	277 206	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 206
65	Autres charges de gestion courante	371 839	114 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	468 619
66	Charges financières	69 341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	59 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 341
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 000
Dépenses d'ordre		207 861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	7 958	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207 861
042	Opérat' ordre transfert entre sections	199 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 958
		199 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 903

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	5 624 937	500	0	280 000	0	285 000	0	0	0	3 000	0	6 403 437
	Recettes réelles	5 649 937	500	0	290 000	0	285 000	0	0	0	3 000	0	6 228 437
013	Atténuations de charges	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
70	Produits des services, du domaine, vente	23 360	500	0	280 000	0	150 000	0	0	0	2 000	0	455 860
73	Impôts et taxes	4 970 208	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	4 971 208
74	Dotations et participations	435 785	0	0	0	0	130 000	0	0	0	0	0	565 785
75	Autres produits de gestion courante	144 584	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	149 584
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	46 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	175 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	175 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'échelle du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 650 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 650 000,00									
00601602095	Etablissement CREDIT AGRICOLE	31/01/2011		30/04/2011	1 350 000,00	F		3,180	3,084		T	X Echéance constante		A-1
0067245	Etablissement CREDIT AGRICOLE	16/02/2018		21/05/2018	3 500 000,00	F		1,380	1,380		T	C		A-1
0254734/001	Etablissement LA BANQUE POSTALE	27/06/2014		01/11/2014	200 000,00	F		2,440	2,504		T	C		A-1
1521	Etablissement DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/11/2008		01/04/2007	300 000,00	F		3,380	3,360		T	X Echéance constante		A-1
MON602699EUR002057/001	Société SOCIETE GENERALE	09/12/2016		20/09/2017	1 200 000,00	F		1,350	1,350		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)	Etablissement LA BANQUE POSTALE	24/03/2016		01/08/2016	1 100 000,00	F		1,810	1,825		T	C		A-1
1644 Emprunts assortis d'une option de frange sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'omprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
								Devise					
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Ecots à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					7 650 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant ouvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux à la date de vote du budget (14)			
163 Emprunts obligataires (Total)		9,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 324 901,51					90 254,20	0,00	10 798,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 324 901,51					90 254,20	0,00	10 798,09
00600500508845		0,00	A-1	895 476,98	14,00	F	3,084	50 574,23	27 908,85	0,00	4 558,01
00601602095		0,00	A-1	2 843 750,00	16,08	F	1,380	175 000,00	36 338,13	0,00	4 092,08
0067245		0,00	A-1	55 000,00	2,58	F	2,504	20 000,00	1 159,00	0,00	1 42,33
0254734/001		0,00	A-1	6 341,11	0,00	F	3,380	6 341,11	53,69	0,00	0,00
1521		0,00	A-1	300 000,00	14,92	F	1,350	60 000,00	12 009,94	0,00	346,50
MON502599EUR060957/001		0,00	A-1	823 333,42	6,33	F	1,825	73 333,32	10 784,59	0,00	1 699,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 324 901,51					385 248,86	90 254,20	0,00	10 798,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 65B.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 76B.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**(Article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	SUBVENTION	SUBVENTION	Etablissement CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TRANS-EN-PROVENCE	Etablissement de droit public	136 647,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association EQUI VIVRE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	LES RAMS DE TRANS EN PROVENCE	Association	600,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LEI NISTOUNS DE TRANS	Association	700,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LES FOOTEUX VETERANS DE TRANS	Association	200,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LES LUCIOLES DE TRANS	Association	900,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	MISTIGRIS SANS TOITS Morel Andree	Association	1 200,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association COMITE DE JUMELAGE DE TRANS EN PROVENCE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association ASSOC.SALVEGARDE DU PATRIMOINE	Association	600,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association SOCIETE DE CHASSE LA TRANSIANNE	Association	1 500,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TENNIS DE TABLE TRANSIAN	Association	2 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TRANS TENNIS CLUB	Association	2 400,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association UNC	Association	600,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	LA COMPAGNIE DES CHRYSALIDES LOUIS MARYLINE	Association	300,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Collège COLLEGE JACQUES PREVERT	Etat	500,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	JUDO CLUB TRANS EN PROVENCE	Association	500,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association SCRABLE DU DRAGON	Association	200,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TRANS ANIMATION SENIORS	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	LA MAISON DES 4 FEES Association	Association	600,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association Comité des Fêtes	Association	50 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association CRECHE LES PTITS LOUPS ET RENARDEAUX	Association	15 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association STADE TRANSIAN	Association	16 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	ALASE TRANS PELISSIER HUGUETTE	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LES ARCHERS DES SIX LANCES	Association	2 600,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association ASSOC ANCIENS COMBATTANT	Association	1 300,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association ASSOC ESCOLO DEI MOULIN	Association	1 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association ARIA CHANTS & RYTHMES	Association	800,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association AUSEINDELAREMISSION	Association	1 400,00

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association CANNE TRANSIANNE	Association	1 800,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association CLUB BOULISTE TRANSIAN	Association	3 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION	Association JEUNES AGRICULTEURS DU VAR	Association	750,00
6745	SUBVENTION	SUBVENTION	Société LOGIS FAMILIAL VAROIS	Entreprise	45 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
adjoint administratif		30,00	0,00	30,00	23,00	0,00	23,00
adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
adjoint administratif principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
attaché	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
collaborateur de cabinet	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
rédacteur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
adjoint technique		50,00	1,00	51,00	38,00	0,00	38,00
adjoint technique principal 1ère classe	C	18,00	1,00	19,00	15,00	0,00	15,00
adjoint technique principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
agent de maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
ingénieur principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
technicien	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)							
ag. spéc. des écoles maternelles principale de 2ème classe		7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
ag. spéc. des écoles maternelles principale de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)							
éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)							
	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)							
adjoint d'animation		17,00	2,00	19,00	16,00	0,00	16,00
adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	12,00	2,00	14,00	12,00	0,00	12,00
	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET M14 - BP (projet de budget) - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
adjoint d'animation principal de 2ème classe animateur	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
brigadier chef principal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
chef de service de police municipale principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
gardien brigadier	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		111,00	3,00	114,00	85,00	0,00	85,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)		OTR		0,00		
APPRENTIS 2		OTR		0,00	A	A
CAE 3		OTR		0,00	A	A
CONTRACTUELS 23		OTR		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Meuf du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée):
 3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 60 %.
 3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 47: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 110: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110-1: collaborateurs directs sur emplois fonctionnaires.
 A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.